

Les E.A.U. sont partisans d'une utilisation responsable de l'énergie nucléaire :

Abdullah

UAE

Posté par: Karim

Publiée le : 10/3/2010 0:19:47

Paris – L'intérêt porté par les Émirats Arabes Unis au développement de l'énergie nucléaire est motivé par la nécessité de développer des sources supplémentaires d'électricité afin de répondre aux projections de la demande et d'assurer le maintien du rapide essor économique du pays, a affirmé ici hier le ministre émirien des Affaires étrangères, S A. Cheikh Abdullah bin Zayed Al Nahyan.

« Une analyse réalisée par des entités émiriennes officielles a conclu que la demande de pointe annuelle nationale d'électricité est susceptible de tripler d'ici à 2020, ce qui représente un taux de croissance annuel cumulé d'environ 9 % à partir de 2007. L'évaluation des différentes options possibles pour satisfaire à cette demande a révélé que l'énergie nucléaire constituait une solution éprouvée, écologiquement prometteuse et commercialement compétitive qui pourrait apporter une contribution significative à l'économie émirienne et à la sécurité énergétique future du pays », a déclaré Cheikh Abdullah dans son discours adressé à la Conférence internationale sur l'accès à l'énergie nucléaire civile, qui s'est tenue au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris.

« De nombreuses mesures ont été prises pour remplir les obligations internationales des E.A.U. en matière de sûreté, de sécurité et de non prolifération nucléaires et conformément aux engagements politiques du pays, y compris la signature du Protocole additionnel à l'accord de garanties nucléaires et l'adhésion à la Convention sur l'énergie nucléaire », a ajouté Cheikh Abdullah dans son discours qui a été lu en son nom par S.E. Anwar Mohammed Gargash, ministre d'État aux Affaires étrangères.

En décembre 2009, les E.A.U. ont attribué à un consortium coréen un contrat portant sur la construction aux Émirats de 4 réacteurs nucléaires, dont le premier devrait devenir opérationnel en 2017. Le contrat couvre la conception, la construction et l'exploitation conjointe des centrales. La coopération internationale dans le domaine du développement de l'énergie nucléaire civile est un élément fondamental pour faciliter le transfert de technologie et un outil essentiel pour veiller à ce qu'une telle expansion de l'utilisation de l'énergie nucléaire se réalise de manière responsable. Ainsi, les E.A.U. accordent une place très importante à l'élaboration d'un cadre de coopération internationale efficace en vue de faciliter l'aménagement des infrastructures nécessaires et de favoriser l'échange de connaissances et d'expérience opérationnelle. À cet égard, les E.A.U. ont conclu plusieurs accords bilatéraux avec des gouvernements expérimentés dans ce domaine. Cheikh Abdullah a salué les mesures prises par certains pays, comme la France, concernant la création d'entités spécialisées en vue d'une coopération nucléaire internationale visant à apporter un soutien aux pays qui s'engagent dans des programmes nucléaires.

Les E.A.U. espèrent que grâce à l'adoption de nouvelles politiques, un nouveau modèle sera établi pour les États s'intéressant à l'énergie nucléaire, lequel permettra à ces États d'évaluer et d'élaborer des programmes d'énergie nucléaire nationaux avec le soutien total et toute la confiance de la communauté internationale.

- Emirates News Agency, WAM